

DECLARATION DES PERFORMANCES
N°IB032|CPR2006-09-25| Version française - Rev 01

1. Code d'identification unique du produit type :

1.0545

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

Tôles en qualité S355N conformément à EN 10025-3

3. Usage ou usages prévus du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Utilisation en plaque dans les constructions métalliques ou les constructions mixtes
métal et béton**

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

**Industeel Belgium S.A
266,Rue de Chatelet
6030 Marchienne-au-pont
Belgium
Tel :+32 71 44 18 28**

Email : carine.desondre@arcelormittal.com

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire donc le mandate couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

Not applicable

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

System 2+

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

EN 10025-3 :2004

L'organisme notifié n°(voir la liste ci-dessous) a réalisé l'inspection finale de l'usine de production et l'audit de son plan de contrôle ainsi que de son plan de surveillance continue et délivré le certificat de conformité de ces éléments.

Charleroi

1148

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

Not applicable

DECLARATION DES PERFORMANCES
N°IB032|CPR2006-09-25| Version française - Rev 01

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performance				Norme harmonisée
Tolérances de dimensions et de forme	Epaisseur, longueur et largeur		EN 10029		EN 10025-3:2004
	Planéité de la tôle après découpe		EN 10029		
Limite élastique	Epaisseur nominale (mm)		Valeurs (Mpa)		
	>	≤	ReH		
		16	355		
	16	40	345		
	40	63	335		
	63	80	325		
	80	100	315		
	100	150	295		
	150	200	285		
200	250	275			
Résistance mécanique	Epaisseur nominale (mm)		Valeurs (Mpa)		
	>	≤	Rm min	Rm max	
		100	470	630	
	100	200	450	600	
	200	250	450	600	
Allongement	Epaisseur nominale (mm)		Valeurs		
	>	≤	min (%)	Echantillon	
		16	22	5,65√So	
	16	40	22	5,65√So	
	40	63	22	5,65√So	
	63	80	21	5,65√So	
	80	200	21	5,65√So	
	200	250	21	5,65√So	
Résistance au choc**	Epaisseur nominale (mm)		Valeurs trans.		
	>	≤	KV mini (J)	T°	
	5,99	8,49	14	0°C	
	8,49	10,99	21	0°C	
	10,99	250	27	0°C	
CEV	Epaisseur nominale (mm)		Valeurs		
	>	≤	%		
		63	0,43		
	63	100	0,45		
	100	250	0,45		
Durabilité	Epaisseur nominale (mm)		Valeurs		
	>	≤	%		
		250	C ≤ 0,20 Si ≤ 0,50 0,90 ≤ Mn ≤ 1,65 P ≤ 0,035 S ≤ 0,025 Al ≥ 0,020 N ≤ 0,015	Cr ≤ 0,30 Cu ≤ 0,55 Ni ≤ 0,50 Mo ≤ 0,10 Nb ≤ 0,05 V ≤ 0,12 Ti ≤ 0,05	

** fait l'objet d'un accord entre le producteur et le client

10. Les performances du produit identifiées aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Matthieu Sinnaeve
Responsable Méthodes - Métallurgie
Charleroi, le 31 mai 2016

Karim Bahri
Responsable Système Management de la Qualité
Charleroi, le 31 mai 2016


